

ATTESTATION DE STAGE Année 2025-2026

Conformément à l'article D. 124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève.

Ce document doit être complété et signé le dernier jour du stage par un responsable autorisé de l'entreprise d'accueil.

Elle est remise au lycéen stagiaire par l'entreprise qui la remettra à l'établissement scolaire.

Elle sera conservée dans l'établissement.

L'entreprise (ou organisme d'accueil) :	
Nom :	
Adresse :	
N° d'immatriculation de l'entreprise :	
Représenté(e) par (nom) :	Fonction :

L'entreprise (ou l'organisme d'accueil) atteste que l'élève désigné-e ci-dessous :

Prénom:	Nom :
Classe :	Date de naissance :

scolarisé dans l'établissement ci-après :

Nom : LYCEE POLYVALENT CLAUDE NOUGARO	
Adresse : 376 Avenue des Lumières 82300 MONTEILS	
Représenté par : Mme Bergougnoux Sabine	en qualité de chef d'établissement

a effectué une période de formation en milieu professionnel dans son entreprise ou organisme d'accueil

du au

Nombre de jours d'absence sur la période :(en nombre de jours)

Soit une durée effective totale de :(en nombre de jours de présence en entreprise)

Fait à, le

Signature et cachet (obligatoire) de l'entreprise ou de l'organisme d'accueil